

Projet photovoltaïque de Villelongue-dels-Monts

Bulletin d'information - Mars 2022

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous informer de notre démarche de développement du projet de parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Villelongue-dels-Monts dans les Pyrénées-Orientales. Nous restons disponibles pour toute demande d'information complémentaire.

Sessions publiques d'information sur inscription*



ABO Wind travaille depuis 2 ans à l'élaboration de ce projet. Afin de renseigner sur son état d'avancement, sur les premiers résultats des études de faisabilité, et de répondre à vos éventuelles interrogations, des sessions d'information publiques seront assurées dans **la salle polyvalente de Villelongue-dels-Monts, le mercredi 6 avril 2022 après-midi.**

Le chargé d'études environnementales (bureau d'études CERA Environnement) sera présent en tant qu'expert des habitats naturels et des espèces animales et végétales.

*Inscription :

Deux sessions d'information sont ouvertes à **15h** puis à **16h30** le mercredi 6 avril 2022. Merci de vous inscrire à l'une des deux sessions auprès du responsable de projet par e-mail ou téléphone (mathieu.mallet@abo-wind.fr ; 06.75.68.59.10), avant le lundi 4 avril 2022.

Si nécessaire selon le nombre d'inscriptions, une ou plusieurs sessions supplémentaires pourront être proposées le lendemain.

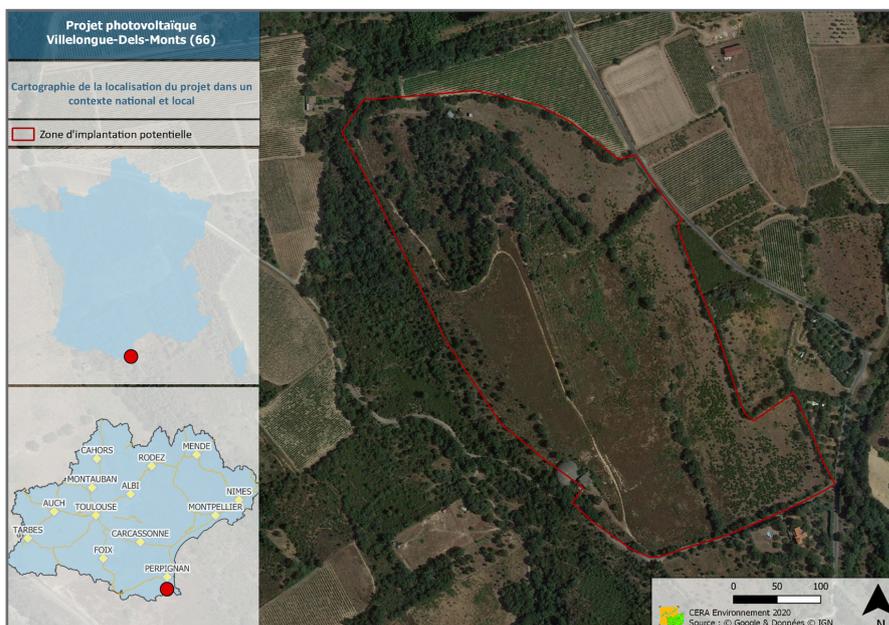
La localisation du projet

La zone choisie résulte d'une étude à l'échelle départementale tenant compte des différentes contraintes techniques et enjeux agricoles et environnementaux du territoire. Tous les atouts pour concevoir un parc photovoltaïque sont réunis :

- Un fort ensoleillement ;
- Des conditions topographiques adaptées et l'absence d'ombrages ;
- L'évitement de zones écologiques protégées et sensibles ;
- La possibilité d'accès et de raccordement à proximité ;
- L'évitement des périmètres de monuments historiques protégés ;
- En conformité avec les réglementations et l'urbanisme.

La zone d'étude d'une quinzaine d'hectares est située sur des terrains en friche, au nord-ouest du cœur de village, au lieu-dit Cantaprim.

Classés en zone agricole au plan local d'urbanisme de la commune, ces terrains n'ont pas été exploités depuis plus de 30 ans du fait de leur faible valeur agronomique. Au fil des années, les terrains se sont transformés en friches, impropres à l'usage agricole à moyen/long terme.



2020

- Rencontre des élus locaux.
- Études faune, flore et milieux naturels.
- Inventaires.
- Définition des enjeux.

2021

- Dimensionnement du projet.
- Étude paysagère.
- Étude d'impact.

2022

- Sessions d'information publiques.

A venir

(dates prévisionnelles)

- Finalisation de l'étude d'impact.
- Consultation des services de l'Etat.
- Dépôt du dossier de permis de construire.

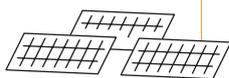
2023 - 2024

- Instruction du dossier.
- Enquête publique d'un mois.
- Délivrance du permis de construire.
- Financement du projet.

2025 - 2026

- Construction du parc.
- Raccordement.
- Mise en service.

Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 30 ans environ. Le démantèlement et recyclage des installations sont prévus en fin d'exploitation.



Une énergie nouvelle

Les deux grands leviers de la décarbonation de l'énergie en France sont de réduire notre consommation d'énergie et de diversifier notre mix énergétique. Les engagements de la France ont été déclinés au travers de la programmation pluriannuelle de l'énergie, adoptée par décret du 21 avril 2020.

Concernant l'énergie photovoltaïque, l'objectif est d'installer une puissance de 35 100 et 44 000 MWc à l'horizon 2028. Au 31 décembre 2021, 13 990 MWc étaient raccordés en France, dont 2 699 MWc en Occitanie (Source : SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI et la CRE).

En France :



La région Occitanie a pour objectif ambitieux de devenir la 1^{ère} région à énergie positive à l'horizon 2050. Le scénario RÉPOS envisage une forte augmentation de la puissance installée à hauteur de 7 000 MWc d'ici 2030, puis à 15 070 MWc en 2050.

En Région :



Un parc photovoltaïque au sol présente de multiples atouts pour votre territoire :



Source de retombées économiques, fiscales et locales.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.



Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

L'étude d'impact

L'étude d'impact sur l'environnement est une étude préalable à la mise en œuvre de projets qui doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Comportant les volets paysager, faune, flore et milieux naturels, elle vise à éclairer le porteur de projet et l'administration sur les suites à donner au projet, ainsi qu'à informer et garantir la participation du public. Elle doit rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement du projet et permet d'analyser et de justifier les choix retenus au regard des enjeux identifiés sur le territoire concerné.

Les parcs photovoltaïques au sol d'une puissance crête supérieure ou égale à 250 kWc, tel que le projet de Villelongue-dels-Monts, y sont soumis.

Les études correspondantes à chaque volet sont confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention. Elles se déroulent en trois temps :



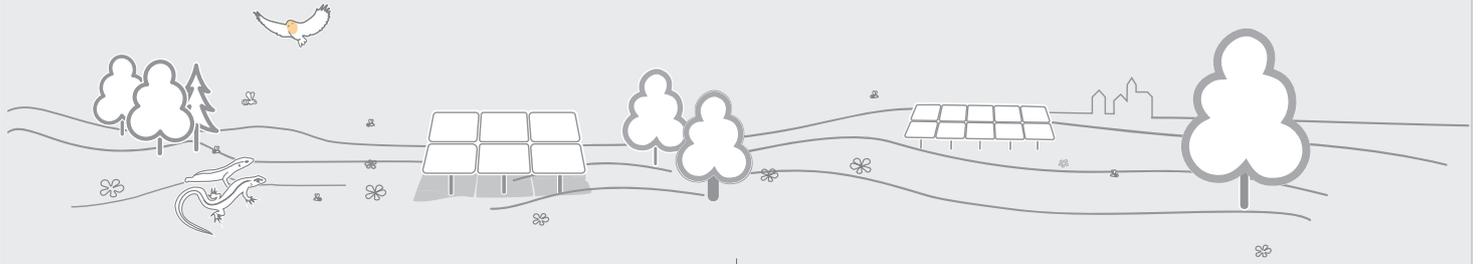
1. Etat initial : partie descriptive de l'état du site et ses alentours avant le projet, on y parle alors d'enjeux.

2. Evaluation des impacts : analyse des impacts bruts une fois les aménagements du parc photovoltaïque définis. Il y a généralement plusieurs variantes. Les impacts sont dits bruts car les mesures qui seront prévues ne sont pas prises en compte à ce stade.

3. Proposition de mesures : partie présentant les mesures de la démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC) qui permettra par la suite de statuer sur les impacts nets du projet.

Le dossier de demande de permis de construire est constitué en partie de cette étude d'impact. Il sera soumis à enquête publique et à la production d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE). Cet avis intervient lors de la procédure d'autorisation préfectorale et constitue un élément de décision.

Le projet de Villelongue-dels-Monts



Faune, Flore et milieux naturels

Bureau d'études : CERA Environnement

- Inventaire des espèces faune, flore et des milieux naturels.
- Identification des enjeux pour adapter l'implantation.

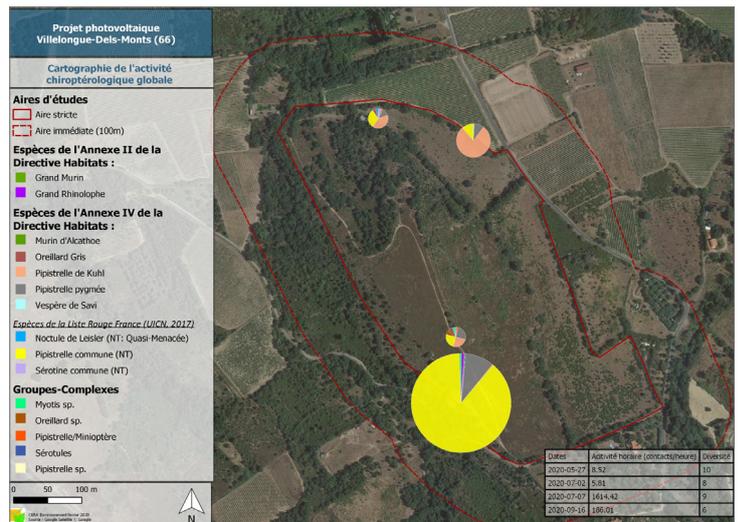
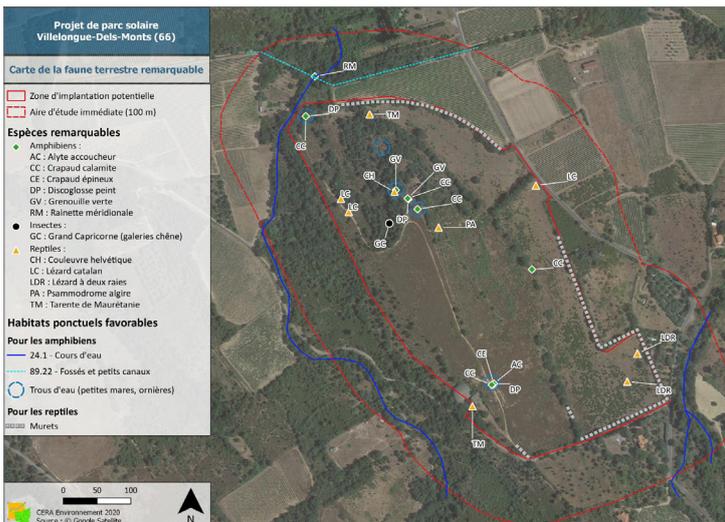
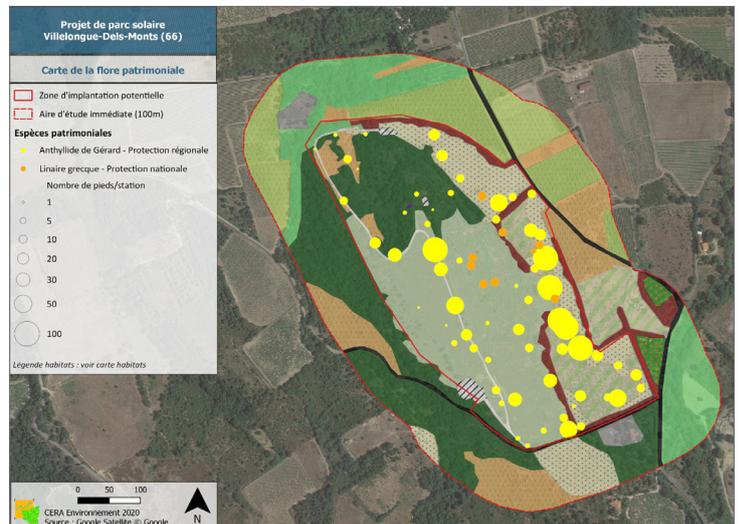
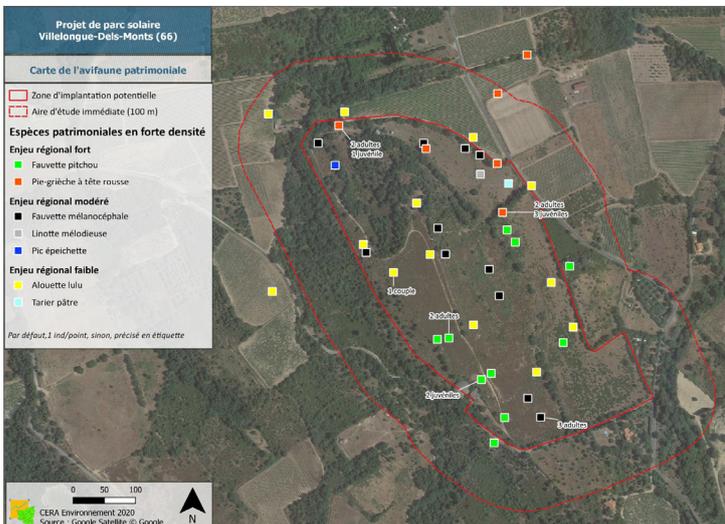
Paysage

Bureau d'études : ENCIS Environnement

- Etat initial des composantes du paysage.
- Détermination des perceptions du futur parc et enjeux depuis différents points de vue.

Les études de faisabilité ont été menées au cours des deux dernières années. Concernant l'étude paysagère, des photomontages seront réalisés pour vous permettre de visualiser l'intégration du projet dans son environnement. Ils seront présentés lors des sessions d'information publiques du 6 avril 2022.

Voici la synthèse des états initiaux environnementaux :



Le premier scénario d'implantation proposé au verso a été réalisé en combinant les résultats de ces études. La plupart des enjeux identifiés ont pu être évités.

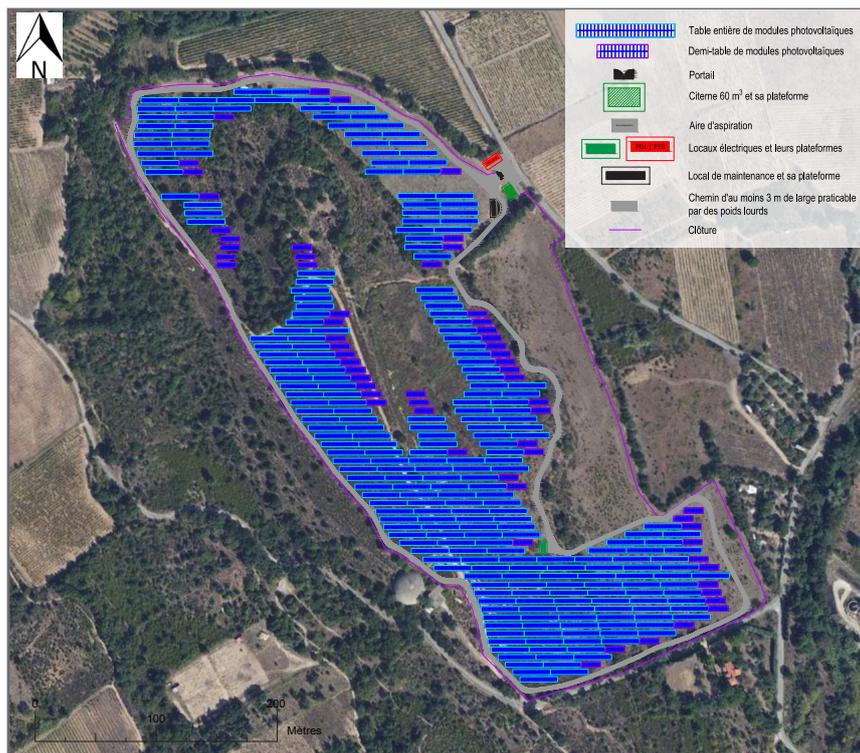
Plus d'info ?

Venez nous rencontrer lors des sessions d'information organisées le mercredi 6 avril 2022 (sur inscription) à Villelongue-Dels-Monts !

Le responsable du projet ainsi que le chargé d'études environnementales seront à votre disposition pour échanger sur le projet et répondre à vos questions.

Le choix du scénario

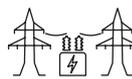
L'analyse des enjeux observés sur le site d'étude et dans un périmètre élargi nous a permis de déterminer l'implantation qui nous semble la plus adaptée :



Les chiffres clés du projet



Surface du projet:
Env. 13 ha



Puissance du parc :
Env. 8,8 MWc

Estimation annuelle de la production :
Env. 12 900 MWh



Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable*:
Env. 5 800

**Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / Global Solar Atlas)*

La démarche Eviter, Réduire, Compenser est en cours de finalisation.

Ce scénario est amené à évoluer à la suite des différents échanges avec les acteurs du territoire et les services de l'Etat.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur la page internet dédiée au projet :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Occitanie > Projet photovoltaïque de Villelongue-dels-Monts

ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire de 150 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 347 MW pour alimenter environ 360 000 personnes avec de l'électricité propre.



Contacts

Responsable du projet

Mathieu Mallet
Tél. : 06 75 68 59 10
mathieu.mallet@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr